

COMMUNIQUE
DE PRESSE

Madame Bernadette ROCHE et Monsieur Jérôme DALVERNY, Conseillers départementaux, communiquent les décisions votées en faveur du canton de THUEYTS lors de la Commission Permanente du 7 novembre 2016 :

Plus de 1 173 000 € pour le canton

530 464 € seront répartis au titre du fonds départemental de péréquation des taxes additionnelles aux droits de mutation 2016 en faveur des communes du canton.

Au titre de la politique de l'eau, les subventions suivantes seront attribuées :

36 000 € versés à la commune du Lac d'Issarlès

5 100 € versés à la commune de Lesperon

1 500 € versés à la commune de Saint Laurent les Bains

482 669 € versés à la commune de Thueyts pour le renouvellement de la station d'épuration du chef lieu et une étude de diagnostic d'Alimentation en Eau Potable,

27 000 € en faveur de la Communauté de communes Cévennes et montagne ardéchoises dans le cadre de l'appel à projets « Ardèche Tourisme Horizon 2016 » - volet fonctionnement,

2 500 € versés, à titre exceptionnel, à l'association Ecole des jeunes sapeurs-pompiers de Saint Cirques en montagne pour la mise en place d'une section jeunes sapeurs-pompiers au collège de Saint Cirques en montagne,

372 € versés au collège Joseph Durand de Montpezat sous Bauzon au titre de l'aide à l'équipement mobilier et matériel des collèges publics,

Au titre de l'appel à projet pour la sécurisation des arrêts de car, la commune de Fabras percevra une subvention de **15 180 €** et la commune de Prades, une subvention de **73 053 €**